

LE SALON DU LIVRE

DE TROIS-RIVIÈRES

25 AU 28 MARS 2010

HÔTEL DELTA

Le 22^e Salon du livre : Un Salon d'enfer...

Cher exposant,

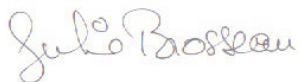
C'est avec grand enthousiasme que nous vous faisons parvenir la documentation relative à votre participation au 22^e Salon du livre de Trois-Rivières. Forts de notre succès de l'année dernière, nous travaillons actuellement à vous concocter un salon qui vous emmènera sur des chemins inhabituels et qui présentera une thématique des plus originales.

Nous vous rappelons que l'attribution des stands se fera selon les principes suivants :

1. Le locateur est inscrit au volet 5 du *Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée* de la SODEC, appelé *Participation aux salons du livre du Québec*.
2. L'exposant est un éditeur, un distributeur ou un regroupement d'éditeurs selon la définition stipulée dans les « Règlements des exposants » de l'AQSL.
3. L'exposant participe à chaque année à notre événement (notion de fidélité).
4. Respectant ces critères, les premiers répondants seront les premiers à se voir octroyer les emplacements choisis.

Dans la mesure du possible, nous tenterons d'acquiescer à vos choix de stands. Nous refuserons tout contrat de location transmis par télécopieur ou toute demande de location ou de réservation transmise par courriel. Vous devez compléter les deux pages du contrat, le signer et le poster, accompagné d'un acompte de 50%, avant le 13 novembre 2009. Le solde final devra nous parvenir au plus tard le 25 janvier 2010.

Réservez votre espace sans tarder, car certains ont été déçus l'an dernier de ne pouvoir participer à la fête faute de place. Au plaisir de vous accueillir et de célébrer le livre avec vous !



Julie Brosseau
Directrice générale